



STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

Pour publication immédiate : 29 novembre 2012

LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE DE NOUVELLES ACTIONS POUR ACCÉLÉRER LES RÉCLAMATIONS D'ASSURANCE LIÉES À SANDY ET LANCER UN SYSTÈME DES FICHES DE RENDEMENT EN LIGNE POUR LES COMPAGNIES D'ASSURANCE

Le DFS publiera des fiches de rendement en ligne détaillant la performance de chaque compagnie d'assurance

Les nouvelles règles réduiront considérablement le temps permis pour examiner les réclamations et amèneront plus d'experts sur le terrain pour aider les propriétaires de maison

Après avoir rencontré les plus hauts cadres des compagnies d'assurance cette semaine, le Gouverneur Cuomo Andrew M. Cuomo a annoncé une série de mesures pour accélérer le paiement des réclamations pour les New-Yorkais touchés par l'ouragan Sandy et le lancement d'un nouveau système de fiches de rendement en ligne au www.NYInsure.ny.gov pour rendre les compagnies d'assurance responsables.

À la direction du Gouverneur, le Département des Services financiers (DFS) a émis une nouvelle réglementation qui réduira de plus de la moitié la quantité de temps que les assureurs ont pour envoyer des experts dans les maisons et les entreprises en vue d'inspecter les réclamations, aidant ainsi les consommateurs à recevoir leurs paiements plus tôt. De plus, le Gouverneur Cuomo a signé un décret qui permettra l'émission accélérée de licences temporaires à des experts publics en assurance d'en dehors de l'État, augmentant le nombre d'experts disponibles aux consommateurs new-yorkais pour accélérer le règlement de leurs réclamations. Finalement, sous la direction du Gouverneur, le DFS publiera des fiches de rendement évaluant la performance des compagnies d'assurance par rapport à la catastrophe et au paiement des réclamations. Les fiches de rendement seront publiées sur un nouveau site Web, www.NYInsure.ny.gov, lancé aujourd'hui par le Gouverneur. Le site Web sera fréquemment mis à jour.

« Dans le sillon de l'ouragan Sandy, il est essentiel que les New-Yorkais reçoivent leurs règlements de réclamation le plus tôt possible, pour qu'ils puissent reconstruire leurs maisons, entreprises et vies, a déclaré le Gouverneur Cuomo. Il n'y a rien qui remplace la vitesse lorsqu'il est question de paiements d'assurance après une tempête. Nous devons faire tout ce que nous pouvons pour faire en sorte que les compagnies d'assurance soient responsables envers leurs clients. C'est à cela que servent les mesures d'aujourd'hui. »

French

Benjamin M. Lawskey, directeur des Services financiers, a déclaré : « La performance des compagnies d'assurance après une tempête comme Sandy est incroyablement importante. Les propriétaires de maison et les entreprises ont le droit de savoir comment réussissent leurs assureurs et à quelle vitesse les compagnies traitent leurs réclamations. »

Le Gouverneur Cuomo a annoncé aujourd'hui que sous sa direction, le directeur du DFS Benjamin M. Lawskey prolongera le moratoire empêchant les compagnies d'assurance d'annuler ou de résilier les polices d'assurance des propriétaires de maison ou des propriétaires de petite entreprise dans les régions frappées par une tempête pour quelque raison que ce soit, y compris le non-paiement des primes, pour 21 jours de plus, donc jusqu'au 15 décembre.

Le décret et le moratoire s'appliquent aux résidents et propriétaires d'entreprise des comtés du Bronx, de Kings, Nassau, New York, Orange, Queens, Richmond, Rockland, Suffolk et Westchester

Le décret du Gouverneur accorde également plus de temps au directeur pour refuser les demandes d'ouverture de succursale des sociétés de prêt hypothécaire agréés ou des courtiers en prêts hypothécaires enregistrés, en plus de suspendre temporairement une exigence impliquant des investissements dans le développement communautaire.

Lancement d'un système de fiches de rendement des compagnies d'assurance en ligne

À la direction du Gouverneur, le directeur du DFS Lawskey a lancé un système de fiches de rendement en ligne concernant les compagnies d'assurance travaillant dans les régions touchées par l'ouragan Sandy. Cette mesure tiendra les compagnies d'assurance responsables envers les consommateurs et permettra aux New-Yorkais de voir la performance de leur compagnie d'assurance comparativement aux autres compagnies. Les fiches de rendement seront publiées sur le site Web du DFS et fréquemment mises à jour. Elles seront disponibles aujourd'hui au www.NYInsure.ny.gov.

Entre autres critères, les compagnies d'assurance seront classées selon :

- Le nombre de réclamations et le montant en argent des réclamations
- Le temps moyen d'inspection d'un expert
- Le nombre de réclamations fermées jusqu'à maintenant avec et sans paiements
- Le nombre de réclamations payées jusqu'à maintenant
- Le nombre total de plaintes des consommateurs
- Le nombre de plaintes en pourcentage du nombre de réclamations

Le DFS publiera des fiches de rendement sur les compagnies suivantes :

- Nationwide
- Liberty Mutual
- Hartford
- FM Global
- Allstate
- Chartis/AIG
- State Farm
- USAA
- Utica National
- Zurich
- Metropolitan
- Narraganset Bay Insurance Company
- QBE
- Arch
- New York Central Mutual
- Amtrust Financial
- Travelers
- Tower
- Adirondack Insurance Exchange
- Chubb

- GEICO
- Andover
- Assurant
- NYPIUA

Nouvelle réglementation pour accélérer les délais d'enquête sur les réclamations

La nouvelle réglementation émise par le Gouverneur Cuomo réduira les délais dans lesquels les assureurs doivent envoyer un expert pour inspecter une réclamation. Cette mesure aidera les compagnies d'assurance à traiter les réclamations plus rapidement et à les payer plus rapidement aux consommateurs. À partir d'aujourd'hui, la nouvelle réglementation exigera des compagnies d'assurance qu'elles commencent à enquêter dans les six jours ouvrables après qu'une réclamation soit faite à l'assureur, au lieu des 15 jours ouvrables prescrits par les règles actuelles. La nouvelle règle s'applique à l'ouragan Sandy. De plus, la réglementation indique clairement que pour protéger la santé et la sécurité, à part pour les polices émises sous le programme national contre les inondations, les demandeurs peuvent entreprendre des réparations immédiates des systèmes de chauffage, des systèmes d'eau chaude, des connexions électriques nécessaires, des fenêtres extérieures, des portes extérieures et des murs extérieurs, ainsi que des réparations permanentes mineures afin de permettre aux propriétés de conserver la chaleur.

Décret pour accélérer les réclamations

Le décret du Gouverneur autorisera l'obtention de licences temporaires pour que les experts publics qualifiés d'en dehors de l'État, dont le travail est de représenter les propriétaires de maison, puissent travailler dans New York. Actuellement, plus de 16 800 experts d'en dehors de l'État ont reçu des licences temporaires pour travailler au nom des compagnies d'assurance, ce qui double le nombre d'experts travaillant pour les assureurs dans l'État de New York. Le DFS a permis à plus d'experts en assurance de travailler dans l'État pour que les compagnies d'assurance puissent évaluer et payer les réclamations dans les délais et aider les New-Yorkais touchés par l'ouragan Sandy à reconstruire.

Le nouveau décret permettra l'attribution de licence à des experts publics temporaires qui travaillent au nom d'un titulaire de police pour négocier des règlements de réclamation au nom du consommateur.

Pour être admissibles, les experts publics d'en dehors de l'État doivent :

- Demander une licence temporaire au DFS
- Détenir une licence d'assurance valide n'ayant pas été révoquée dans les 10 dernières années

- Ne pas avoir été inculpé ni n'avoir plaidé coupable à un crime aux États-Unis au cours des dix dernières années
- Ne pas avoir été accusé de fraude ou de conduite non éthique aux États-Unis au cours des dernières années

Voici ci-dessous le décret :

N° 82

D E C R E T

SUSPENSION ET MODIFICATION PROVISOIRES DES DISPOSITIONS DE LA LOI SUR LES ASSURANCES

ATTENDU QUE, le 26 octobre 2012, j'ai promulgué le décret n° 47 déclarant un état d'urgence pour catastrophe naturelle dans les 62 comtés de l'État de New York ; et

ATTENDU QUE, le 30 octobre 2012, le Président a publié une déclaration de catastrophe majeure pour les comtés du Bronx, de Kings, de Nassau, de New York, de Queens, de Richmond et de Suffolk, et que le 2 novembre 2012, il a étendu cette déclaration aux Comtés de Rockland et Westchester et ensuite au comté d'Orange; et

ATTENDU QUE, l'Ouragan Sandy a apporté des vents violents et des pluies torrentielles causant des inondations considérables et de graves marées de tempête dans tout l'État de New York, lesquelles ont gravement dévasté l'État ; et

ATTENDU QUE, la tempête a causé des dommages généralisés à la propriété dans tous les comtés touchés, créant un important besoin en experts en assurance pour constater et évaluer de tels dommages pour faire en sorte que les réclamations d'assurance pour propriétés/blessures des consommateurs soient traitées dans les délais;

EN CONSÉQUENCE, je soussigné, ANDREW M. CUOMO, Gouverneur de l'État de New York, en vertu des pouvoirs qui me sont conférés par la Section 29-a de l'Article 2-B de la Loi exécutive ordonne par les présentes de suspendre provisoirement les dispositions spécifiques de tout statut, loi locale, ordonnance, jugement, règle ou réglementation, ou parties de ceux-ci, de toute agence, pendant l'état d'urgence pour catastrophe décrété dans l'État, si la conformité avec de telles dispositions devait empêcher, faire obstacle ou retarder les actions nécessaires pour faire face à la catastrophe, et suspends ou modifie par les présentes provisoirement, pour la période de la date de ce décret jusqu'à nouvel ordre, les lois suivantes :

French

La Section 2108 de la Loi sur les Assurances, ainsi que toutes les réglementations associées, dans la mesure où elles exigent que les experts publics aient une licence permanente du Département des Services financiers (le « Département ») de sorte que, aux fins de ce décret seulement, le Département puisse émettre des licences temporaires aux experts publics qui autorisent lesdits détenteurs de licence d'ajuster les réclamations d'assurance sur les propriétés/blessures dans les comtés du Bronx, de Kings, de Nassau, de New York, d'Orange, de Queens, de Richmond, de Rockland, de Suffolk et de Westchester entreprises durant la période où ce décret est en vigueur, aussi longtemps que : (1) une demande de licence temporaire conformément à ce décret soit faite via un formulaire recommandé par le directeur des Services financiers; (2) que ledit formulaire soit signé par un expert public autorisé dans cet État conformément à la Section 2108 de la Loi sur les Assurances; dont la licence est en règle; et qui sera responsable de la supervision du détenteur de licence temporaire au sein d'une relation employeur/employé ou selon un autre arrangement où l'expert public a le contrôle sur le détenteur de licence temporaire et sur l'achèvement satisfaisant de tous les ajustements entrepris par le détenteur de licence temporaire; (3) le détenteur de licence temporaire n'a pas de licence ayant été révoquée, suspendue ou résiliée de toute autre manière dans tout État des États-Unis au cours des dix dernières années; (4) le détenteur de licence temporaire n'a pas été accusé ou inculpé de, ni n'a plaidé coupable, ni n'a plaidé en défense nolo contendere par rapport à un crime ou un méfait dans tout État des États-Unis au cours des dix dernières années; (5) le détenteur de licence temporaire n'a pas été reconnu coupable de fausse représentation, de fraude ou de conduite non éthique dans un État des États-Unis au cours des dix dernières années; et (6) le détenteur de licence temporaire est présentement autorisé dans un autre État, à titre d'expert public ou indépendant, à ajuster les réclamations d'assurance sur les propriétés/blessures; ou a 5 ans d'expérience antérieure au cours des dix dernières années à titre d'expert public ou privé ajustant des réclamations d'assurance sur les propriétés/blessures aux États-Unis; ou a été autorisé à titre d'expert public ou indépendant dans l'État de New York au cours des 5 dernières années.

EN FOI DE QUOI, j'ai apposé ma signature et le sceau de l'État dans la ville d'Albany le vingt-neuf novembre de l'année deux mille douze.

PAR LE GOUVERNEUR

Secrétaire du Gouverneur

###

Des informations supplémentaires sont disponibles au www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418

French